

PLEIN SUD
REZÉ

Du studio au 4 pièces

- Appartements traversants avec une double exposition pour un intérieur très lumineux.
- Pièces de vie orientées sud, ouvertes sur l'extérieur : loggia, balcon ou terrasse.

SOURCE NATURELLE DE BONHEUR

BATI-NANTES
BÂTISSEURS D'AVENIR

06 77 21 68 54
www.batinantes.fr

Illustration extérieure - Design & graphisme - Conception et réalisation - L'Unique Equipe - Studio des Pédalos

Rezé

JE SUIS CHARLIE

mensuel
FÉVRIER 2015 N°99

Rezé s'aménage avec les habitants

Hommage p 5

Unis contre la barbarie



Rythmes scolaires p 10

La conférence rend son rapport



Ragon p 16

Sorties culturelles avec le CSC



Sarl Marion

VENEZ NOUS VOIR !

Salon Habitat NANTES-SUD
20 AU 22 FÉV. REZÉ LA TROCARDIÈRE

- Chauffage
- Plomberie
- Electricité
- Isolation
- Climatisation
- Ventilation

GrDF

GDF SVEZ **FRISQUET** **ECO artisan** **COVRAP**

37 rue de la Chesnaie - 44400 REZÉ - 02 40 94 05 97
agence44@marion-nvc.fr - www.sarl-marion.fr

lnh
Un logement pour tous
Action Logement

Agence Sud Loire - 13, allée de Touraine - 44400 Rezé
Tél. 0 228 240 240 - www.lnh-sa.fr





5

N°99

Rezé Mensuel,
le magazine municipal

Édition : Ville de Rezé
(service communication
02 40 84 42 59)

Directeur de la publication :
Gérard Allard

Directeur de la communication :
Jacques Lamy

Rédactrice en chef :
Catherine Le Brigand

Rédaction :
Catherine Le Brigand,
Stéphanie Le Goff
avec Alexandra Fresse-Eliazord,
Claire Lelong, Thierry Goussin,
Pascale Wester.

Photos :
Thierry Mezerette, Patricia Bassen
et Ludovic Failler.

Mise en page :
scoopcommunication

Impression :
Goubault (La Chapelle-sur-Erdre)

Régie publicitaire :
Gecop (02 40 71 06 06)

Tirage :
21 000 exemplaires

Contact :
Rezé Mensuel,
Hôtel de ville – BP 159
44403 Rezé Cedex.

Standard mairie : 02 40 84 43 00.



Imprimé
sur papier issu
de forêts
durablement
gérées



7



12



13



14



16

faits du mois

- 5 Unis contre la barbarie
- 6 La Jaguère,
futur écoquartier ?
- 7 Salon Natura

actualités mairie

- 8 Rezé s'aménage
avec les habitants
- 10 Rythmes scolaires :
la conférence
rend son rapport
- 12 De nouvelles ambitions
pour la métropole
- 13 Foot : Rezé et Couëron
font but commun

actualités quartiers

- 14 École Plancher :
la pause-café
des parents
- 15 Estelle fait rire
les Rezéens
- 15 Avec Geneviève,
un peu d'Australie
à Rezé
- 16 Sorties culturelles
avec le CSC Ragon

magazine

- 18 Sortir

pratique

- 22 Les RV de
la Maison du DD

Je suis Charlie, policier, juif, musulman



Gérard Allard
Maire de Rezé

Nous avons été touchés en plein cœur ce mercredi 7 janvier quand deux fanatiques ont attaqué *Charlie Hebdo*, assassinant 12 personnes : des caricaturistes, un économiste, une psychanalyste, un secrétaire de rédaction, un agent d'entretien, deux policiers. Ils ont voulu tuer la liberté de presse, d'expression, la liberté de penser. À Rezé, comme dans toutes les villes de France, nous nous sommes recueillis

en hommage aux victimes et pour faire front contre la barbarie. Nous avons été touchés au cœur à nouveau quand, le lendemain, un autre terroriste a tué une policière municipale, puis le surlendemain quatre personnes à l'Hypercacher. En s'attaquant à la presse caricaturiste, à la police, à la communauté juive, les assassins ont voulu ébranler le socle de notre République : nos libertés, l'ordre pour les faire respecter, le droit et l'acceptation des différences... Le 11 janvier, attaquée sur ses Droits de l'homme, la France s'est dressée. Debout pour dire non. Un élan fraternel, puissant, massif, que nous n'avions pas vu depuis la Libération. Nous étions tous Charlie. Policier. Juif. Musulman. Comment allons-nous continuer à nous mobiliser au quotidien ? Les intégrismes font leur lit dans la misère, qu'elle soit sociale ou intellectuelle, dans l'ignorance et la désespérance. Assurément, l'éducation est un premier rempart. Le respect de la laïcité, le lien social et l'ouverture à l'autre également. Sur le terrain, ne laissons pas le moindre centimètre à l'intolérance, à l'obscurantisme, au racisme, à l'exclusion. Souvenons-nous de ces terribles journées noires dans l'histoire de notre démocratie pour qu'elles nous exhortent à rechercher la lumière dans nos actions d'élus, d'éducateurs, de responsables d'association, de citoyens...



NANTES,
LA LOIRE ET NOUS

**Ça se passe
à Rezé**

LE
GRAND
DÉBAT

1 agora - S'informer, s'exprimer
à la maison du développement durable

- Inauguration samedi 7 février à 11 h

4 forums

- mercredi 25 février au CSC Jaunais-Blordière
- samedi 7 mars au CSC Loire et Seil
- lundi 23 mars au CSC Ragon
- et prochainement au CSC Château

Lieux de débats animés par le Conseil économique et social communal



PLUS D'INFOS 02 40 84 42 75 / www.reze.fr

© 2015 Mairie de Rezé - Photo: T. Mazarette - Maquette: mb

faits du mois

hommage

Tous unis contre la barbarie

La France est sous le choc au lendemain de l'attaque terroriste contre *Charlie Hebdo*. Douze personnes sont mortes pour la liberté d'expression. Émotion, sidération mais aussi révolte et détermination. À Rezé, comme partout ailleurs, les habitants se sont rassemblés pour se recueillir.



Au lendemain de l'attentat contre « Charlie Hebdo », habitants, associations, élus, agents municipaux se sont recueillis devant l'hôtel de ville.

Jeudi 8 janvier 2015. Journée de deuil national. Il est midi. Les cloches de l'église Saint-Pierre sonnent le glas. Les drapeaux de l'hôtel de ville sont en berne. Même le ciel pleure. La veille, on a assassiné Charb, Cabu, Wolinski, Tignous, Honoré de « Charlie Hebdo » parce que leurs coups de crayon corrosifs, provocateurs, dérangeaient. Franck Brinsolaro, le policier qui défendait les droits à s'exprimer des journalistes caricaturistes et Ahmed Merabet, un autre policier, sont morts sous les balles des fanatiques. Des kalachnikovs contre des crayons ! Frédéric Boisseau, un agent d'entretien, Michel Renaud en visite, Elsa Cayat, psychanalyste, Mustapha Ourrad, correcteur et Bernard Marris, économiste ont également succombé.

Des centaines de personnes ont répondu à l'appel du conseil municipal à se recueillir. Elles sont au coude à coude sur les marches de l'hôtel de ville. Élus du conseil municipal, agents des services, habitants, membres d'associations, journalistes, correspondants de presse... Tous républicains, tous défenseurs de la liberté d'expression, celle de la presse comme celle de tout un chacun. En silence, ils brandissent une affiche « *Nous sommes tous Charlie* ». Ils se recueillent pour dire leur solidarité avec les victimes de l'attentat. Mais aussi, ils font front pour s'élever contre la barbarie et se dresser en rempart des libertés. « *La liberté sera toujours plus forte que la barbarie* » : le maire Gérard Allard fait siens les propos du

président de la République. Il poursuit : « *La liberté a été meurtrie, elle a été bafouée, elle a été assassinée, mais la liberté se redresse toujours.* » « *Dans son allocution, le président de la République a dit : "Notre meilleure arme, c'est notre unité." Aujourd'hui, nous faisons bloc pour condamner cet acte innommable.* » Après avoir observé une minute de silence, les 300 personnes ont frappé dans leurs mains en scansion comme pour exprimer leur détermination à ne pas oublier, à ne pas céder à l'intolérable. L'horreur se poursuit les 8 et 9 janvier : un terroriste assassine Clarissa Jean-Philippe parce qu'elle était policière, Yoav Hattab, Philippe Braham, Yohan Cohen et François-Michel Saada parce qu'ils étaient juifs.

le chiffre 26

C'est le nombre de Rezéens qui ont bénéficié entre 2007 et 2013 d'un contrat de travail grâce aux clauses d'insertion qui figurent dans les marchés publics : 86% sont des hommes. 26% ont moins de 26 ans. 44% sont issus des quartiers prioritaires (Château, Pont-Rousseau). Depuis 2006, le Code des marchés oblige les acheteurs publics à prendre en compte les objectifs de développement durable lors de la définition de leurs besoins (clauses sociales et environnementales). Notamment en intégrant des clauses d'insertion visant à aider les personnes très éloignées de l'emploi à renouer avec le monde du travail. C'est Nantes Métropole qui coordonne cette démarche pour les villes de l'agglomération, les bailleurs sociaux, la Semitan, la Région... Entre 2007 et 2013, 48 marchés ont été traités pour un total de 77 700 heures d'insertion dont environ 21 000 heures pour Rezé. Les contrats portaient sur du portage de repas à domicile, du nettoyage de locaux, des travaux de construction de bâtiments...



Esquisse du projet d'aménagement de la Jaguère.



urbanisme

La Jaguère, futur écoquartier ?

Le projet rezéen de zone d'aménagement concerté à la Jaguère se fait remarquer par l'État. En décembre, Sylvia Pinel, ministre du Logement, de l'Égalité des territoires et de la Ruralité, a remis à Éric Buquen, conseiller et communautaire en charge de l'aménagement du territoire, le « diplôme » de l'engagement du projet de la Jaguère dans la labellisation nationale écoquartier. Pourquoi la ZAC de la Jaguère peut-elle prétendre recevoir ce label ? Pour ses différents critères d'aménagement durable. L'opération privilégie la mixité des modes d'habitat. La maîtrise des prix du terrain et la qualité architecturale ont été recherchées. 856 logements sont prévus, en collectif ou maisons de ville, dont 25% en location sociale, 25% en accession abordable et 50% en accession libre. En outre, le projet favorise fortement les économies d'énergie et de ressources naturelles : les constructions sont implantées au regard de l'ensoleillement, les déplacements doux (piétons, vélos) sont encouragés et 10 hectares des 17,5 hectares aménageables du site sont réservés aux espaces verts. La démarche vers la labellisation va donc se poursuivre : grâce à l'expertise favorable du ministère, le projet va bénéficier d'un accompagnement des services de l'État (direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement). Il faudra attendre 2017 pour savoir si oui ou non la ZAC de la Jaguère bénéficiera du label écoquartier.

Sylvia Pinel, ministre du Logement, a remis à Éric Buquen, conseiller communautaire à l'aménagement du territoire, le diplôme « engagé dans la labellisation écoquartier ».



Yvon Kerhervé et Hubert Jan du Centre nautique Sèvre et Loire aimeraient que le fleuve soit plus investi.

débat Loire

Pour une Loire navigable au quotidien

Le Centre nautique Sèvre et Loire (CNSL) a envoyé sa contribution au Débat Loire dès la fin novembre. L'association milite pour une pratique courante de la navigation en Loire. Elle demande pour cela « un projet d'accès et de pontons dédiés aux associations et pérennes », rapporte son coprésident Hubert Jan. Le CNSL, qui s'est rapproché d'autres associations nautiques de la métropole dans le cadre du débat, a constaté que leur vision d'une navigation sécurisée était partagée. De cette nouvelle

dynamique pourrait naître l'envie de créer des manifestations nautiques communes. Plus largement, le CNSL attend du Débat Loire « un autre regard des décideurs et des élus sur le fleuve. Depuis longtemps on lui tourne le dos et on n'investit pas », regrette Yvon Kerhervé, le second coprésident. Après son cahier d'acteurs, consultable sur le site www.nantesloireetnous.fr, le CNSL va continuer de s'investir dans le débat. L'association va ainsi participer début février au séminaire d'acteurs sur la Loire et ses usages.

La Loire : on en débat

• **L'Agora**, c'est un nouveau lieu rezéen d'échanges et d'informations sur tout ce qui concerne la Loire. On y vient pour y déposer un avis, une photo, un dessin..., dans un registre, sur un mur d'expression, sur le site www.nantesloireetnous.fr. Les membres du Conseil économique et social communal, qui en sont à l'initiative, l'ont pensé comme un lieu de contributions et de propositions. Où se trouve l'Agora ? À la Maison du développement durable aux heures d'ouverture (mardi 14h-18h, mercredi 10h-13h et 14h-19h et le samedi sous réserve / le lieu est fermé pendant les vacances scolaires). Rens. 02 40 13 44 10

• **Quatre forums** auront lieu : 25 février au CSC Jaunais-Blordière, 14h30 ; 7 mars à la maison du Port-au-Blé, 10h ; 23 mars au CSC Ragon, 19h ; en avril au CSC Château... Encore une initiative du Conseil économique et social communal. • Les membres du conseil consultatif de quartier de Trentemoult sont en cours de rédaction de deux cahiers d'acteurs. La municipalité également. • **D'autres moyens pour participer** Web : www.nantesloireetnous.fr Twitter : #NantesLoire facebook.com/nantesloireetnous Courrier : « Nantes, la Loire et nous », Nantes Métropole, 44923 Nantes Cedex 9.

salon Natura

De quel bois je me chauffe ?

Saviez-vous que 85% du bois de la chaudière à biomasse construite à proximité de la Halle de la Trocardière est issu de la région ? Les quatre fournisseurs qui l'approvisionnent se situent dans un rayon inférieur à 100 km. Un moyen de soutenir la filière locale. Vous en découvrirez bien plus sur le stand de la Ville de Rezé qui présentera le réseau de chaleur qu'elle a inauguré en novembre dernier. Des visites de la chaudière seront possibles durant les quatre jours à 11h et à 15h (départs à partir du stand). Bien sûr, le salon Natura, c'est aussi plus de 200 exposants dans des domaines variés (alimentation, vie saine, cosmétique, habitat, environnement...), qui donnent leurs astuces et vendent leurs produits.

► Du 6 au 9 février, Halle de la Trocardière, de 10h à 19h.

Chaudière à biomasse : visites organisées les 6, 7, 8 et 9 février.





urbanisme

La ville s'aménage avec les habitants

La municipalité associe les habitants à l'aménagement de Rezé. Comment ? En leur présentant les projets, en les invitant au débat, en réalisant un diagnostic en marchant, en les interrogeant sur la valorisation des quartiers.

« **C**omment rénover Claire-Cité et ses maisons Castor tout en préservant son cachet ? Comment conjuguer l'extension d'une surface commerciale et le confort des habitants des maisons riveraines ? Comment être sûr que les jeux du square répondent bien aux attentes des jeunes ? », interroge le maire, Gérard Allard. Pour apporter la meilleure réponse à ces questions, et à bien d'autres, la municipalité fait appel à des avis d'experts au sein de ses services, a recours à des organismes professionnels mais elle se tourne aussi vers les citoyens pour entendre leur point de vue. Une façon de s'assurer que les choix

des élus tiennent compte des attentes et des besoins de la population. Avec un critère qui prime : l'intérêt général, lequel n'est pas la somme des intérêts particuliers. Au final, ce sont les élus qui prendront la décision. Les habitants les ont élus pour cela. Mais, en amont de la réalisation d'un projet, la municipalité systématise les occasions de débattre et de travailler avec les habitants.

« Oser affronter la critique »

« Chaque projet d'aménagement, chaque permis de construire en cours d'instruction, dans la mesure où il est susceptible d'intéresser plus de



parole d' élu

« Chaque projet d'aménagement, chaque permis de construire en cours d'instruction, dans la mesure où il est susceptible d'intéresser plus de 10 riverains, est

présenté lors d'une réunion. Ce n'est pas une obligation mais une habitude de travail de la municipalité. »

Yann Vince, adjoint au maire, chargé de la construction, de l'architecture et des espaces verts.

10 riverains, est présenté lors d'une réunion. Ce n'est pas une obligation mais une habitude de travail de la municipalité », rapporte Yann Vince, adjoint au maire, chargé de la construction, de l'architecture et des espaces verts. Le 25 novembre dernier, les habitants ayant un logement à proximité du Super U de La Houssais qui souhaite s'agrandir ont ainsi été invités à prendre connaissance du projet et à exprimer leur point de vue. Ce fut le cas également, le 12 décembre, avec les habitants des Naudières où un permis de construire d'un projet de logements est en cours d'instruction. À ce type de réunion, élus, direction de l'aménagement urbain de la Ville, Nantes Métropole le cas échéant, le porteur de projet et les habitants sont présents. La présentation du projet faite, suivent les échanges ponctués d'interrogations, de réclamations, de négociations, de contestations, de désaccords. Les débats pouvant parfois être vifs. Les priorités des habitants ne sont pas forcément les mêmes que celles des élus. Les problèmes sont posés différemment. « Mais on ne peut aménager Rezé sans prendre en compte l'avis des Rezéens ou oser affronter la critique, tout en restant dans les règles du droit », ajoute Eric Buquen, conseiller communautaire en charge de l'aménagement et de l'urbanisme.

Expertise d'usage

L'avis du citoyen se bâtit à partir de son expérience vécue, de son usage. Quand la Ville réfléchit à l'accessibilité des cœurs de quartiers, du Ciap ou encore de l'auditorium, elle le fait avec des personnes handicapées membres de la commission communale pour l'accessibilité. Quand la Ville souhaite changer les jeux de squares ou d'espaces publics, elle s'adresse aux riverains, parents de jeunes enfants, et à l'Arpej. Quand il est question d'aménager une zone 30 dans le secteur de l'allée Gascogne au Château, là encore, les élus vont à la rencontre des riverains pour les informer et entendre leur avis. Il s'agit de construire avec les Rezéens.

Réunions publiques

Selon ce même principe, les réunions publiques qui se déroulent dans les quartiers sont autant de lieux d'échanges où l'on construit

La Houssais

Une balade constructive dans Claire-Cité

Ce samedi 18 octobre, 24 habitants, 5 élus et 4 techniciens de la Ville et de Nantes Métropole parcourent les rues du quartier. Un quartier unique en raison de son patrimoine : 101 maisons de Claire-Cité bâties entre 1950 et 1954 par des hommes et des femmes « Castor » (mouvement coopératif des années 1950 ayant pour principe l'autoconstruction collective).

Soixante ans plus tard, les habitants veulent mettre leurs maisons au goût du jour (bardages, couleurs, menuiseries) tout en gardant l'esprit d'origine. Alors comment préserver le patrimoine sans le figer ? Des règles sont à respecter, des priorités à donner. Habitants, élus et services se sont justement retrouvés ce samedi sur le terrain pour en discuter et pour dessiner ensemble l'avenir du quartier. « On doit pouvoir transformer les maisons sans les dénaturer,

les modes de vie ont changé », observe Virginie Beauchet, présidente de l'association Claire-Cité.

L'attente des habitants est aussi sur la voirie. En 2013, ils ont rédigé un livre blanc sur cette question pour informer les élus : demande de rénovation des rues du quartier, des trottoirs, interrogations sur la circulation... Ce samedi d'octobre, calepin en main, le cortège réparti en trois groupes arpente les rues de Claire-Cité, relevant les détails, les plus anodins comme les évidences, et les classant par ordre de priorité.

Ce diagnostic en marchant d'une heure et demie a été suivi de deux autres réunions en décembre et janvier. La co-construction se poursuit entre élus, habitants et services. Les propositions construites ensemble seront ensuite soumises à l'arbitrage des élus.



Habitants, élus et techniciens ont réalisé un diagnostic en marchant dans les rues de Claire-Cité avant d'envisager des aménagements.

Rezé. Elles permettent d'informer les habitants sur des projets mais aussi d'éclairer les élus à la fois sur des problèmes très concrets du quotidien : la voirie, la circulation, le stationnement, les espaces verts..., mais aussi des grands enjeux d'avenir comme le Grand Débat Loire, le projet de la ZAC Pirmil-Les Isles. De leur côté,

les membres des conseils consultatifs de quartier viennent de finir un travail de valorisation d'un des atouts de leur quartier. L'objectif était de repérer ce qui fait l'identité et la qualité de vie du quartier afin de mieux les préserver. Là encore, c'est une manière de prendre part à l'aménagement de la ville de demain.

Jean-Jacques Blanc, président de la conférence citoyenne sur les rythmes scolaires, a remis le rapport de son équipe au maire Gérard Allard.



éducation

Rythmes scolaires : la conférence rend son rapport

La conférence citoyenne sur les rythmes scolaires a remis son rapport en décembre. Le fruit de 5 mois de travail fourni par 28 parents, enseignants et autres personnes qualifiées.

Instant solennel, mardi 2 décembre. Jean-Jacques Blanc, le président de la première conférence citoyenne de Rezé, a remis son rapport à Gérard Allard, maire, en présence d'une dizaine d'élus. Cette conférence citoyenne avait pour but d'établir un état des lieux

suite au nouvel aménagement des rythmes scolaires dans les écoles et de faire des préconisations pour améliorer le dispositif. « Ce rapport d'une trentaine de pages est le fruit d'un long travail, de nombreuses discussions. Il est partagé par l'ensemble des membres », a précisé Jean-Jacques Blanc. « Je suis impressionné par votre travail construit, conséquent », a souligné Gérard Allard.

paroles de participant

Maire-Pierre Auvray-Courtin, parent d'élève : « La plupart de nos préconisations ne sont pas coûteuses en argent mais en énergie, en inventivité... Il est important de dégager du temps aux enseignants, au personnel municipal, pour qu'ils puissent se rencontrer, échanger ensemble et ainsi assurer une meilleure continuité éducative pour nos enfants. »

paroles de participant

Céline Artaud, enseignante : « Suite à notre rapport, nous espérons que la Ville prendra des décisions fortes de façon à ce que les élèves fassent une rentrée 2015-2016 dans de bonnes conditions et renforcent l'égalité des chances. »

Cinq mois de travail

Le passage à 4,5 jours au lieu de 4 (ajout du mercredi matin) est-il bénéfique pour l'enfant ? Et les nouveaux horaires ? L'allongement de la pause méridienne ? Les activités périscolaires proposées ? C'est à ces questions que parents, enseignants et autres personnes qualifiées – 28 membres au total – se sont attelés du 12 juin au 5 novembre 2014. Le travail s'est organisé en trois temps. D'abord une phase de diagnostic pour réaliser un état des lieux et bien identifier les enjeux. Partage de documents entre participants, analyse des données transmises par la municipalité, résultats d'une enquête réalisée auprès des familles par TMO Rennes, auditions auprès du personnel périscolaire et de conseils d'enfants, recueil de questionnaires diffusés dans les écoles... « Ces éléments nous ont permis de faire émerger trois enjeux principaux », poursuit le président. Ensuite, une séance publique s'est tenue le 20 septembre pour s'assurer de leur pertinence. Quarante personnes y ont pris part, confortant la commission dans son travail. Enfin, d'octobre à novembre, les membres se sont réunis en ateliers.



Trois axes de réflexion, vingt préconisations

Mieux tenir compte des besoins de l'enfant dans l'organisation de la journée. Garantir le droit à l'égalité pour tous. Assurer une continuité éducative entre les différents temps de la journée. C'est autour de ces trois axes de réflexion que les ateliers se sont formés. Au fil des échanges, une vingtaine de préconisations se sont dégagées. Parmi lesquelles élaborer un projet de communauté éducative commun aux enseignants, Atsem (Agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles), animateurs périscolaires, pour donner des repères identiques aux enfants. Accorder des heures au personnel municipal et aux enseignants pour qu'ils travaillent

ensemble. Ouvrir les conseils d'école aux acteurs périscolaires. Améliorer le retour au calme des plus grands après la pause méridienne. Mettre en place un outil de suivi des inscriptions aux activités périscolaires, inciter les plus fragiles à y participer et permettre à ceux qui ne mangent pas à la cantine d'y accéder le midi. Mieux prendre en compte les besoins spécifiques des maternelles en instituant un animateur référent par classe pour sécuriser les enfants.

Réponse de la Ville en février

« Nous allons étudier votre rapport, analyser vos préconisations, évaluer leur coût financier et humain. Nous vous rendrons réponse en février. Merci encore de nous avoir fait partager votre expertise et d'avoir pris part à ce nouvel exercice de dialogue citoyen », a conclu le maire.

paroles de participant

Maia Dagonne, parent d'élève : « L'expérience a été riche et intéressante. Elle a nécessité de notre part un fort investissement. Maintenant, nous avons hâte de savoir ce que la Ville retiendra de notre rapport. Nous nous demandons aussi si notre collaboration se poursuivra, notamment concernant le suivi et l'évaluation de nos préconisations. »



Les rythmes de l'enfant au cœur du débat de cette première conférence citoyenne.

Deux autres conférences prévues

Deux autres conférences citoyennes se préparent sur le modèle de celle sur les rythmes scolaires. Une sur « les migrants européens dans la cité » démarrera en février ; une autre sur « la sécurité » suivra.

Nantes Métropole

De nouvelles ambitions pour la métropole

Le 1^{er} janvier 2015, la communauté urbaine de Nantes a pris le statut officiel de métropole comme 11 autres en France. Concrètement, qu'est-ce que cela change ? Nouveaux services, nouvelles compétences : un nouveau pacte métropolitain.

La métropole nantaise était déjà dotée des compétences stratégiques exigées par la loi (urbanisme, tourisme, énergie) et d'une gouvernance métropolitaine avec conférence des maires et conseil de développement, aussi, elle aurait pu faire le choix d'en rester là. « Notre métropole, reconnue pour son dynamisme et appréciée pour sa qualité de vie, a un temps d'avance, il faut le garder, explique Gérard Allard, maire de Rezé et vice-président de Nantes Métropole. Nous devons renforcer notre attractivité à l'échelle de l'Europe, en développant l'économie, en réalisant la transition écologique tout en étant plus proches des habitants. »

Le Ciap devient métropolitain

Les équipements culturels et sportifs qui font rayonner l'agglomération deviennent ainsi métropolitains, comme c'est déjà le cas pour la future salle de sport métropolitaine en cours de construction à Rezé. Le centre d'interprétation du patrimoine (Ciap) situé à Saint-Lupien, qui n'a pas d'équivalent sur l'agglomération, proposera une découverte de la ville antique mais également un panorama sur 2 000 ans d'évolution urbaine. Il devient métropolitain à l'instar du musée des Beaux-Arts, du château des Ducs,

du Muséum, du Planétarium, du musée Jules-Verne. De plus, pour renforcer l'attractivité touristique et culturelle, des sites remarquables seront protégés : la Loire, la Sèvre, l'Erdre et Grand-Lieu. La patinoire de Rezé, comme celle de Nantes, le Palais des sports de Beaulieu, le stade de la Beaujoire, le vélodrome de Couëron, deviennent également des équipements métropolitains. La mise en commun de ces grands équipements permettra à l'ensemble des habitants un égal accès : un tarif unique sera désormais appliqué.

De nouvelles compétences

Avec cette loi de Modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles (Mapam), Nantes Métropole adopte également de nouvelles compétences qui rendront ses politiques plus concrètes pour les habitants : l'archéologie, l'opéra, le sport de haut niveau, le financement de places en crèches intercommunales d'entreprises, ce qui permettra de faire garder son enfant près de son lieu de travail et plus uniquement dans sa commune.

Plus de solidarité

La métropole profite enfin de ce nouveau statut pour accentuer la solidarité entre communes. La dotation aux communes sera fondée sur un nouveau critère plus juste : le revenu moyen par habitant de

chaque commune. En outre, les petites communes seront plus soutenues. Ainsi, elles pourront par exemple recevoir des fonds pour réaliser et gérer des équipements de proximité ouverts à leurs habitants mais aussi à ceux des communes voisines. Enfin, les communes volontaires pourront réfléchir à mutualiser certains services comme l'informatique, les services de paie, les archives... Sur le volet écologique, la métropole valorisera les circuits courts, les ressourceries, les filières de l'économie sociale et solidaire. Elle développera ses réseaux de chaleur et poursuivra ses aménagements pour les piétons et les cyclistes.

Dates clés

1982 Syndicat intercommunal à vocation multiple de l'agglomération nantaise (Siman) : il regroupe 19 communes et a deux axes forts, le transport et les déplacements.

1992 District : il regroupe 20 communes puis 21 en 1995 : la structure a une fiscalité propre.

2001 Communauté urbaine de Nantes : elle a pour nom Nantes Métropole et regroupe 21 communes puis 24. Ses compétences : transport, voirie, propreté, déchets, eau, assainissement, urbanisme, développement économique, emploi, agriculture, énergie...

2015 la communauté urbaine de Nantes devient l'une des 12 grandes métropoles de France.

Les équipements culturels et sportifs qui font rayonner l'agglomération deviennent métropolitains : c'est le cas du Ciap (photo) situé sur le site Saint-Lupien.



sport

Foot : Rezé et Couëron font but commun

Les Villes de Rezé et de Couëron se sont associées pour aménager trois terrains de foot en gazon synthétique. Une commande publique groupée qui a permis de réaliser 275 000€ d'économie à Rezé.

Deux collectivités qui s'associent pour passer une commande commune, c'est plutôt rare. C'est pourtant ce que viennent de réaliser Rezé et Couëron. Début 2013, l'une et l'autre souhaitent réaliser des travaux sur leurs terrains de foot respectifs. Rezé veut changer le gazon synthétique usé du terrain du stade Léo-Lagrange et aménager en gazon synthétique le terrain du stade de la Robinière, jusqu'alors en stabilisé. Couëron souhaite procéder à la même évolution sur son stade.

Intéressées par cette commande composée de trois chantiers identiques à réaliser avec les mêmes matériaux, à la même période, les entreprises ajustent leurs devis. Les pelleuses entrent en scène aux beaux jours de 2014. Les terrains sont livrés à la rentrée de septembre suivante. Bilan : Rezé débourse 1,125 million d'euros TTC. Hors commande publique groupée, la facture se serait élevée à 1,4 million d'euros TTC, soit 275 000€ de réduction sur la facture.

Recyclage des matériaux

D'autres initiatives sont prises dans un souci d'économie mais aussi d'action en faveur du développement durable. L'ancien revêtement en gazon synthétique du stade Léo-Lagrange est offert au club de paintball local. Un recyclage qui fait le bonheur des

275 000€ en moins sur la facture

Toutes deux décident alors de se regrouper pour obtenir des tarifs préférentiels. Elles s'accordent sur le choix du gazon et sur le calendrier.



Entraînement sur le terrain synthétique de la Robinière qui répond désormais aux normes de la FFF.

Trois types de sol

Trois types de revêtement existent pour jouer au foot.

- Le gazon naturel offre un grand confort de jeu. Fragile, il est praticable au maximum 10 heures par semaine. Son coût d'entretien s'élève à 30 000 euros par an.

- Le gazon synthétique offre des conditions de jeu proches du gazon naturel. Résistant, il est praticable 365 jours par an (sauf en cas de gel). Son coût d'entretien est 6 fois moins élevé.

- Le stabilisé (en sable compacté) n'offre pas le même confort de jeu. Le ballon rebondit moins bien. Il est boueux en cas de pluie et poussiéreux en cas de chaleur.

joueurs comme de la municipalité. D'un côté, les sportifs évoluent sur ce revêtement plutôt que dans la boue : un vrai plus pendant l'hiver. De l'autre, la Ville économise 7 500€, ce qu'aurait coûté l'évacuation et le traitement du revêtement dans une usine de déchets. Par ailleurs, les billes et le sable qui restaient ce même revêtement sont analysés pour voir s'ils sont toujours conformes. Répondant toujours aux normes, ils sont réutilisés pour les deux nouveaux gazons.

Terrain homologué

Côté confort sportif, tout le monde y gagne aussi. Au stade de la Robinière, le passage en gazon synthétique est l'occasion de mettre aux normes le terrain. Celui-ci répond désormais aux critères d'homologation de niveau 5 de la Fédération française de football, ce qui signifie qu'on peut même y jouer en nocturne en division supérieure régionale. « Nous voulions réaménager le terrain de foot de la Robinière pour rendre le stade plus attractif. Maintenant, la Ville dispose de deux terrains de football de qualité, ce qui permet de mieux répartir les utilisateurs sur ces deux équipements. Le FC Rezé et l'AEPR football y jouent alternativement un week-end sur deux », conclut Yves Mosser, adjoint aux Sports.



Après avoir déposé leur enfants à l'école Plancher, les parents se retrouvent devant le restaurant Plancher pour prendre un café. Une initiative sympathique et conviviale, soutenue par la Ville, qui permet d'échanger et de favoriser la parentalité.

Rezé-Hôtel de ville

École Plancher : la pause-café des parents

L'association les Parents de Plancher invite chaque mercredi matin à un moment de convivialité et d'échange autour d'une boisson chaude.

Le rendez-vous a été instauré après les vacances de la Toussaint. Le mercredi, entre 8h30 et 9h15, les parents sont invités à prendre un café ou un thé après avoir déposé leur enfant à l'école Plancher. C'est la jeune association les Parents de Plancher qui a pris l'initiative de ce moment d'échange. Caroline, une de ses membres, explique qu'il s'agit de « créer de la convivialité et du lien entre les gens du quartier ». Dans les faits, les parents sont de plus en plus nombreux à s'arrêter quelques minutes. « C'est appréciable, on fait connaissance », relève la grand-mère de Lilou, une tasse à la main. Pour le père de Margot, élève de CE1, « les échanges entre parents sont souvent très courts, on reste 30 secondes à l'école. Du coup, cette

initiative permet de prendre du temps pour discuter. » Le café des parents, qui se tient devant le restaurant scolaire (mais ce pourrait être à l'intérieur car la Ville a mis les locaux du restaurant à disposition de l'association), favorise également le lien avec les équipes de cantine et du périscolaire. Johnny Gaborit, animateur, profite de ce temps pour « communiquer sur les différentes activités proposées aux enfants ». Les Parents de Plancher utilisent aussi ce rendez-vous pour recueillir des questions ou remarques avant les conseils d'école, et faire connaître leurs autres actions. L'association organise régulièrement des goûters, un bal boum pour enfants et parents, des après-midi jeux. La Ville vient d'aménager un petit jardin potager dans l'enceinte de l'école. Les familles pourront bavarder en regardant pousser les radis et les fleurs.

Ragon

Estelle fait rire les habitants



Estelle Voisine est une publicité vivante pour le yoga du rire. L'œil pétillant, elle semble toujours prête à pouffer et, de fait, sa conversation est ponctuée d'éclats de rire. Depuis la rentrée, elle offre aux habitants la possibilité de pratiquer la rigolade comme une thérapie. Spontané ou « forcé », le rire favorise en effet une bonne oxygénation du sang, provoque la sécrétion d'endorphines et de dopamines (« hormones du bonheur »), réduit les migraines, l'anxiété et l'insomnie, stimule la production d'anticorps... Tout simplement, explique Estelle, « rire fait du bien. Je pratique le yoga du rire depuis cinq ans et suis devenue animatrice de séances à la suite d'une formation certifiante ».

Rire sur commande, c'est facile ? « Cela dépend des personnes. La séance comporte un échauffement puis, autour d'une thématique, on rit ensemble, sans parler, en essayant de croiser le plus souvent possible le regard des autres. Il faut se forcer un peu au début puis le rire vient de plus en plus facilement. Mais on obtient toujours des résultats dès la première séance. » Ali, justement, est venu pour la première fois, et est bien décidé à en reprendre une petite tranche !



« L'ambiance est joviale, positive, c'est super. On sent que c'est bénéfique, après la séance on se sent bien, relaxé, détendu. »

Séance au 5 rue Louise-Weiss le samedi de 10h à 11h15, essai gratuit, puis abonnement (50€ l'année ou 5€ par séance). www.lesrirespartages.e-monsite.com

Pont-Rousseau

Avec Geneviève, un peu d'Australie à Rezé



Venir en France, Geneviève la jeune Australienne en rêvait. L'organisation Wep* l'a aidée à le faire en passant ses vacances d'été dans une famille rezéenne. Avec Aurélie, Ludovic et leurs enfants, Geneviève, 16 ans, a découvert la vie quotidienne, la cuisine, l'architecture françaises. « J'adoooooore Nantes, Paris, la langue française ! », s'exclame-t-elle. « Gen », comme tout le monde l'appelle, s'est intégrée dès le premier jour sans difficulté et tout le monde a adopté cette ado rieuse.

Au passage, Morgane, la grande fille de la maison, a fait des progrès en anglais, et toute la famille a ouvert une fenêtre sur le continent de l'autre côté de la planète en écoutant Geneviève raconter Melbourne. Après un mois loin de son pays, la jeune fille était déjà un peu triste... à l'idée de quitter ses nombreux nouveaux amis français ! De son côté, Aurélie explique : « J'ai vécu en Angleterre, j'ai toujours rêvé d'avoir une correspondante, ça ne s'est pas fait. Puis j'ai rencontré Katia Briand, coordinatrice départementale Wep, qui recherchait des familles d'accueil pour de jeunes Australiens. L'idée nous a plu, nous avons choisi Geneviève parmi plusieurs postulants. Le principe est de l'accueillir bénévolement. Ses frais de transport, cantine et son argent de poche sont à la charge de ses parents. » Geneviève suit les cours d'une classe de première aux Bourdonnières : « Je ne comprends pas grand-chose, avoue-t-elle en riant, mais tout le monde aime mon accent ! »



Geneviève (2^e en partant de la droite) et sa famille d'accueil.

Rens. 06 09 63 80 32

* « World education program », fondée par deux jeunes Belges en 1988, aide des jeunes de 15 à 19 ans à séjourner, étudier, faire du volontariat dans le monde entier... Les jeunes sont sélectionnés et la structure assure le suivi du séjour.

Ragon

Dans le mille avec Emerence



Émerence Guitton a choisi le tir à l'arc à l'âge de 8 ans.

« J'ai tout de suite aimé ce sport où tout repose sur soi, même s'il y a aussi un esprit d'équipe. » Aujourd'hui, elle a 14 ans et s'entraîne deux fois par semaine à la Flèche ragonnaise où son père est entraîneur bénévole.

Elle s'est trouvée une spécialité où elle excelle : l'arc Beursault. Une pratique médiévale : en période de paix, les compagnies d'archers du roi le pratiquaient sur un jeu d'arc composé de deux cibles placées de part et d'autre. Émerence fait de même aujourd'hui : « Une compétition, c'est 20 allers-retours entre ces deux cibles et chaque flèche compte. » En octobre 2014 aux championnats de France, elle a pris la 3^e place dans la catégorie minime et aucune de ses 40 flèches n'a raté sa cible placée à 30 mètres !



Emerence pratique l'arc Beursault.

Ragon

Des sorties culturelles avec le CSC



Le centre socioculturel (CSC) de Ragon propose aux habitants du quartier des sorties culturelles en groupe dans les salles rezéennes et nantaises. Pas toujours facile de franchir les portes des salles de spectacle. L'isolement, le manque d'information, un budget serré, sont autant de freins qui limitent les sorties culturelles. Pour y remédier,

le CSC Ragon a mis en place une formule d'accompagnement. « Nous proposons des tarifs préférentiels calculés sur le quotient familial, la possibilité de départs groupés et un espace de discussion autour des spectacles », explique Manon Pascart, qui coordonne le projet avec la complicité de l'Arc pour les spectacles programmés à Rezé.

Le CSC a sélectionné huit rendez-vous de la programmation 2014-2015 dans les lieux culturels rezéens, le théâtre municipal et le cinéma Saint-Paul, mais aussi dans des salles nantaises emblématiques, comme le théâtre Graslin, le Grand T ou le Théâtre universitaire (TU).

C'est justement au TU qu'un groupe d'habitants est allé voir en décembre *Le Mardi à Monoprix*. « Une pièce qui secoue », rapporte Sylvie Bataille, venue avec sa fille de 19 ans. Elle a apprécié le spectacle, qui aborde les thèmes de la transsexualité et des rapports parent-enfant, mais aussi et surtout peut-être les échanges à son issue : « Sur le trajet du retour, on n'a parlé que de ça. » « C'était bien joué et plein d'amour », estime de son côté Suzanne Pannetier. L'offre du CSC l'intéresse car elle « ne veut pas sortir seule le soir ». Après sa découverte du TU, elle a poussé les portes pour la première fois du théâtre Graslin en janvier pour y voir la pièce *Ali 74, le combat du siècle*.

D'ici à la fin de la saison, le CSC propose à ses adhérents trois rendez-vous rezéens : les Instants du monde, le Forum du film documentaire d'intervention sociale et le concert documentaire « Slums ! ».

CSC Ragon : 02 28 25 29 40.



Leur prochain spectacle : « Ali 74, le combat du siècle ».

Ragon

Macoconcept : Scop toujours



La récente enseigne Macoconcept rue Sauvestre est une marque de la Scop Macoretz. Ses objectifs sont cimentés aux principes et aux valeurs du statut coopératif.

Derrière la nouvelle enseigne Macoconcept spécialisée dans l'agencement des cuisines, salles de bain, placards, située 75 rue Ernest-Sauvestre, se « cache » une Scop (Société coopérative et participative) : Macoretz, spécialisée

dans la construction de maisons en briques et dont le siège se situe à Saint-Père-en-Retz. Et pour les maisons en bois : c'est Macobois. Logique ! Fin 2014, elle a d'ailleurs livré au bailleur social Harmonie Habitat un ensemble de 4 maisons en bois rue des Champs-Renaudin.

En 2010 Macoretz comptait 120 salariés. Aujourd'hui, la société emploie 185 personnes parmi lesquelles 107 sociétaires mais aussi 25 apprentis.

Une progression notable et enviable. Alors quoi, la Scop serait le bon élève en ces temps de crise ? « *Entreprendre autrement, c'est possible. Le modèle Scop fait ses preuves d'un point de vue économique, social, environnemental, avec un modèle de gestion participative* (cf. les principes d'une Scop). *La diversification de nos activités y est aussi pour beaucoup* », rapporte Mickaël Gouraud, responsable de Macoconcept et sociétaire comme deux de ses frères...



Mickaël Gouraud : « Le modèle Scop a fait ses preuves ».

« On a voix au chapitre »

Christophe Monard, 43 ans, est salarié et sociétaire chez Macoretz depuis huit ans. Quand il pousse la porte de Macoretz voilà dix ans, il vient chercher un stage de carreleur. Cet ancien informaticien recherche le travail manuel et le contact. Bingo ! « Ici, c'est convivial. C'est un esprit. Le salaire n'est



Christophe, carreleur et sociétaire.

pas la seule gratification. On est aussi considéré. Tout le monde parle à tout le monde. En assemblée générale, on a voix au chapitre. On peut ne pas être d'accord avec son patron. On élit notre président tous les quatre ans. » L'actuel s'appelle Serge Boureau : il est aussi président des Écosolies sur l'île de Nantes et président de l'Union régionale des Scop de l'Ouest.

Les principes d'une Scop

Une Scop est une société coopérative dont les salariés sont les associés majoritaires. Il y a un dirigeant comme dans n'importe quelle entreprise, mais celui-ci est élu par les salariés associés. La Scop, c'est le principe d'un homme, une voix. Le partage du profit est équitable : une part pour tous les salariés, sous forme de participation et d'intéressement ; une part pour les salariés associés sous forme de dividendes ; une part pour les réserves de l'entreprise.

Agenda

Solidarité

Les associations de solidarité internationale les Amis des enfants du monde et Juley enfants du Ladakh organisent une collecte de livres, revues, mangas, BD (en bon état, pour tous les âges), **samedi 28 février**, de 10h à 17h, salle Saint-Lupien. En perspective : la 5^e Barakalivre, une bourse aux livres solidaire qui se déroulera **les 14 et 15 mars prochains**. Rens. 06 63 45 73 70.

Des chiffres et des lettres

Les mardis de 20h à 22h et **jeudis** de 14h15 à 16h15. Salle Jean-Jaurès, 40 avenue Jean-Jaurès. Tarif : cotisation associative annuelle de 26€. Rens. 02 40 75 73 67.

Belote

Concours de la section Retraités de l'association Tourisme et loisirs. **Vendredi 6 février** à 14h. Salle de l'AEPR, 19 rue Pierre-Brossolette. Tarif : 7,50€. Rens. 02 40 75 91 17.

Concours de la CGT Sud-Loire

Vendredi 13 février à 13h30. Salle de la Carterie, 38 rue Alexandre-Huchon. Tarif : 7,50€. Rens. 02 40 84 34 89.

Concours du CEPAL Rezé-Centre

Vendredi 20 février à 13h30. Salle des Roquios, 8 rue des Roquios. Tarif : 7,50€. Rens. 09 84 25 45 96.

Thé dansant

La section Retraités de l'association Tourisme et loisirs invite l'orchestre Le Delta. **Jeudi 26 février** de 14h15 à 18h15. Salle de l'AEPR, 19 rue Pierre-Brossolette. Tarif : 8€, collation incluse. Rens. 02 40 75 91 17.



Sur les pas d'Orphée
le 24 février



Il était une fois...
le 1^{er} février



Rencontres musicales
les 6 et 27 février



« Le cercle des amateurs
de littérature et de
tourte aux épluchures de
patates de Guernesey »
les 27 et 28 février.

LEVER DE RIDEAU !

Trois pièces de théâtre à découvrir
ce mois-ci à Rezé.

■ « HOLD-UP »

Un écrivain, marié, se prépare à recevoir en catimini, dans sa maison de campagne, une jeune et nouvelle conquête. Le voilà bientôt pris au piège par l'arrivée inopinée de sa femme, de sa belle-mère et d'un ami ! Puis surgissent deux malfrats venant de dévaliser une banque des environs et cherchant à échapper à la police ! Comédie de Jean Stuart par la compagnie Nelly Daviaud. Samedi 7 février à 20h30, théâtre municipal. Tarif : 11€. Rens. 02 40 04 12 35.

■ « DÉVOREZ-MOI »

Une critique gastronomique, qui désire manger de la chair humaine, fait chanter un chef réputé qui a séduit sa femme. Il lui demande de lui préparer un souper cannibale. Le malheureux chef doit jongler avec la victime consentante, la femme de sa vie et son commis idiot. Par la compagnie de Tyndare. Jeudi 19, vendredi 20 et samedi 21 février, 20h30, théâtre municipal. Tarif : 6€.

■ « LE CERCLE... »

... des amateurs de littérature et de tourte aux épluchures de patates de Guernesey ». Un titre étrange qui nous renvoie en janvier 1946. Tandis que Londres se relève douloureusement des drames de la Seconde Guerre mondiale, Juliet Ashton, jeune écrivain, compte ses admirateurs par milliers. Parmi eux, un certain Dawsey, habitant de l'île de Guernesey, qui évoque, au hasard de son courrier, l'existence d'un club de lecture au nom étrange : « Le Cercle des amateurs de littérature et de tourte aux épluchures de patates de Guernesey »... Pour Juliet, la page d'un nouveau roman vient sans doute de s'ouvrir, peut-être aussi celle d'une nouvelle vie... Deux représentations au profit des associations de solidarité internationale Kouambasoré (Burkina) et Enfants réfugiés du monde : vendredi 27 et samedi 28 février, 20h30, théâtre municipal. Tarifs : 5€, 10€.

Concerts

■ **Il était une fois...**

... une petite Cenerentola. Une initiation à l'univers de l'opéra où le conte de Cendrillon rencontre la musique festive de Rossini. À découvrir dès 8 ans. Dimanche 1^{er} février, 16h Théâtre municipal Tarif : 7€

■ **Graeme Allwright**

À 88 ans, l'auteur-compositeur, adaptateur de chansons néo-zélandais, chante toujours. Concert humanitaire au profit d'Ingénieurs sans frontières (Nantes) et de l'association Baoback (Rezé). En vue d'agrandir une école maternelle à Baback (Sénégal). Samedi 7 février, 20h30 Salle Paul-Fort (Nantes) Tarif : 26€ (FranceBillet, Ticketnet) Rens. 02 40 84 21 32

■ **Sur les pas d'Orphée**

Deux cantates du XVIII^e siècle à l'honneur de Clérambault et de Rameau. Par l'Ensemble Amarillis. Dans le cadre de Baroque en scène. Conférence introductive

(gratuite) par Philippe Le Corf, à 18h30, à la Balinière. Mardi 24 février, 20h30 Église Saint-André Tarifs : de 8€ à 19€

Rencontres musicales

■ **Pour échanger avec des musiciens professionnels de tous horizons.**

- Fenêtre sur cour : musique du XVII^e siècle par l'Ensemble Ligerina : 6 février
- Tempo de la rue : groove, blues, funk, par Fonky Nyko : 27 février
Le vendredi, 19h. La Balinière (salle Bériot) Gratuit

Conférences

■ **Laos, renaissance indochinoise**
Film-conférence de Patrick Moreau dans le cadre de Connaissance du monde. Jeudi 5 février, 14h30 et 20h30 Cinéma Saint-Paul Tarifs : 4,50€ à 8,50€

■ **Mardis de l'histoire**

« La Belle Époque » par Jacques Bérigaud. Organisé par Rezé Seniors, la société

des Amis de Rezé et la résidence Saint-Paul. Mardi 17 février, 14h30 Résidence Saint-Paul Gratuit Rens. 02 51 72 71 27

Lecture

■ **Bouquin'heure**
Le club de lecture des 8-12 ans. Mercredi 4 février, 15h. Médiathèque Diderot. Gratuit

■ **Racont'heure**

« Mais si, ça existe » : une histoire de Lolo le conteur. Pour les 4-7 ans. Samedi 7 février, 10h30 et 15h. Bibliothèque La Noëlle. Gratuit

■ **L'heure causerie**

Pour échanger sur ses dernières lectures. Samedi 7 février, 11h Médiathèque Diderot. Gratuit

■ **Happy hours**

Le nouveau rendez-vous mystère et décalé de la médiathèque. Samedi 7 février, 16h Médiathèque Diderot. Gratuit

■ **La boîte à lectures**

« L'anneau de Gygès ». Par Edwige Chirouter. Un goûter-philos pour faire découvrir Platon aux enfants. Pour les 10-12 ans. Samedi 28 février, 16h Médiathèque Diderot. Gratuit

Événement

■ **Salon Natura**
26^e édition du salon dédié à l'art de vivre bien, bon et bio. Nouveauté 2015 : les ateliers d'écriture (5€) Du 6 au 9 février, de 9h à 19h Halle de la Trocardière Tarif : 5€ Rens. 02 51 70 30 40

Expositions

■ **Maison du DD**
« Commerce équitable : la révolution dans une tasse de thé » Du 3 au 25 février
« 15 ans d'habitat social en Loire-Atlantique » Du 3 au 28 février
« Le peuple de l'herbe... la suite » À partir du 28 février. Maison du développement durable (rez-de-chaussée de la

médiathèque Espace Diderot). Gratuit Rens. 02 40 13 44 10

■ **Merci le vent**

Exposition créée par l'Imagier vagabond à partir de l'album jeunesse *Merci le vent !* d'Édouard Manceau. Jusqu'au 14 février Médiathèque Diderot

Sport

■ **Handball**
Championnat de France N2 : - ASBR - Lormont Dimanche 1^{er} février, 16h - ASBR - Floirac Dimanche 15 février, 16h Gymnase Crétual

■ **Volley**

Ligue A : - Le NRMV reçoit Ajaccio Vendredi 6 février, 20h30 - Le NRMV reçoit Tours Samedi 21 février, 20h Gymnase Dugast

■ **Basket**

Le NRB reçoit Mondeville dans le cadre de la Ligue féminine de basket. Samedi 21 février, 20h Salle Mangin Beaulieu, Nantes



Graeme Allwright
le 7 février

Cette double page est dédiée à l'expression des groupes politiques représentés au conseil municipal.

 **Retrouvez les tribunes des groupes sur www.reze.fr**

Groupes de la majorité *Ensemble à gauche pour Rezé* avec Gérard Allard

Les élus socialistes

Une nouvelle année sous le signe de la solidarité

2015 sera une année de défi à tous les points de vue. Et, pour nous, élus rezéens, le premier de ses défis sera de poursuivre avec conviction, force et engagement notre action quotidienne auprès de chacun et chacune d'entre nous.

Après le débat d'orientation budgétaire, nous allons voter bientôt le budget 2015. Dans un contexte difficile, nous avons fait le choix de ne pas augmenter les impôts. C'est un choix fort, à l'heure où d'autres collectivités, qui ont moins anticipé que nous avons su le faire, sont dans l'obligation de recourir à des augmentations.

Ce choix est le premier acte de cette solidarité que nous appelons de nos vœux pour 2015. Le second acte de cette solidarité, c'est l'action collective, avec vous, pour mener à bien les projets sur lesquels nous sommes engagés...

Il ne faut pas se laisser envahir par un environnement hostile, trop contraint, où les fractures sociales, culturelles, économiques seraient notre quotidien...

Il ne faut pas nier non plus les difficultés de certains de nos concitoyens.

Lucidité, volontarisme et optimisme doivent être le ressort de notre action qui doit prendre appui sur les valeurs fondamentales de notre République : liberté, égalité, fraternité, mais aussi laïcité !

Il y a déjà fort longtemps, au lendemain de la Première Guerre mondiale, le poète Paul Valéry avait dit :

« Nous autres, civilisations, nous savons maintenant que nous sommes mortelles. »

Nous ne devons pas laisser mourir ce qui fonde le sens même de notre civilisation et de ses valeurs.

Éric Buquen, pour le groupe PS

Les élus communistes

La ville doit se réappropriier la Loire !

La Loire est la colonne vertébrale de notre agglomération. Rézé, comme Nantes, a tout à voir avec le fleuve : les activités portuaires, fluvio-maritimes, ont marqué de leur empreinte la construction de la ville. Aujourd'hui, la Loire est perçue comme un atout à la fois pour notre environnement, pour notre qualité de vie et aussi pour le développement économique et touristique. Il est temps que la métropole et les citoyens « dialoguent » avec leur fleuve et se le réapproprient.

Quelles potentialités pour l'emploi, les déplacements, la construction de la ville de demain ? Cette question méritait en effet un vrai grand débat public. Les élus communistes défendent plusieurs idées conductrices :

- le fret fluvial doit pouvoir être développé à l'instar du transport par barges des tronçons d'Airbus entre le site de Bouguenais et celui de Saint-Nazaire,
- les événements culturels et l'implantation d'œuvres pérennes qualifient le patrimoine urbain et participent au développement touristique,
- la Loire maritime doit enfin être reconnue, les ports de plaisance confortés à l'exemple de celui de Trentemoult,
- les rives du fleuve doivent bénéficier de projets d'urbanisme à la hauteur des ambitions architecturales et de logement ; l'espace public doit s'ouvrir sur la Loire,
- un nouveau franchissement du fleuve à l'ouest de Trentemoult doit être un impératif compatible avec le maintien des activités du grand port maritime ; c'est à cette exigence que doit répondre tout ouvrage aérien.

groupecommuniste@mairie-reze.fr

Les élus verts

Nouveau franchissement de la Loire : pour quoi faire ?

Le franchissement est un des thèmes qui irriguent le débat « La Loire et nous ». Avant même de s'intéresser à tel projet technique, interrogeons-nous sur la nécessité – ou non – de construire un nouveau franchissement.

La société moderne offre plus de facilités que jamais de se déplacer. Et, par ailleurs, le concept de liberté semble ne devoir subir aucune entrave. On se déplace de plus en plus, pour travailler, bien sûr, mais aussi pour acheter tel ou tel bien. Pour voir sa famille ou ses amis, un concert ou un match. Ou tout simplement pour se balader. Résultat : tous les franchissements de la Loire sont saturés (et pas seulement eux, tous les axes structurants de manière générale), sur des plages horaires que n'expliquent pas seulement les mouvements des salariés. Or, la saturation n'est due qu'à la part de véhicules qui dépasse

la capacité des ouvrages. Combien en trop, 10%, 20% ? Peu importe. L'histoire montre que l'évolution des franchissements est une course-poursuite qui s'accélère. À peine un nouveau pont est-il construit et produit-il une respiration dans les bouchons qu'il est à son tour saturé. Cela vaut donc le coup de d'abord vérifier si l'on peut supprimer la part de circulation qui grippe les ponts. Traquons toutes les économies de circulation automobile possibles, avant de couler le moindre m³ de béton. Les idées sont nombreuses : développement des transports alternatifs, autre organisation du temps de la ville... Nous les développons en détail sur notre blog.

Pour aller plus loin : blog.elusvertsdereze.org
Contact : elus.ecologistes@mairie-reze.fr



Groupe de la minorité

Groupe d'opposition

Rezé à gauche toute !

L'élu, le citoyen et la démocratie

Le lien entre élus et citoyens est un enjeu démocratique, et la question de l'intérêt général est primordiale. C'est en ces termes que doit se situer l'action publique. Aussi, les grands « débats » publics ou les « conférences citoyennes » posent la question de l'accès à l'information, et des rapports entre élus et administrés. Trop souvent, les projets sont ficelés techniquement et financièrement avant toute réflexion sur leur bien-fondé : N.-D.-des-Landes, l'aménagement de la Loire, les liaisons ferroviaires... Les experts « indépendants » ont un parcours qui ne l'est pas, les pilotes d'opérations n'ont pas à se prononcer sur le choix de la dépense publique, et les politiques valident – sans considérer l'intérêt général et l'impact environnemental –, quel que soit l'avancement du débat et des réflexions...

La pertinence de certains projets, vieux de plusieurs décennies, n'est plus justifiée ! L'enjeu démocratique est alors la capacité des élus à revenir sur leur décision et non le choix du prince.

Les élus ont la responsabilité de créer les conditions – lisibilité des informations, clarification des enjeux, outils d'expression – qui permettent aux citoyens de s'impliquer. C'est dans cette volonté commune que l'on favorisera la cohésion démocratique, pour partager l'intérêt général, respecter les aspirations sociales et préserver l'environnement.

Mêlons-nous de ce qui nous regarde et exerçons notre citoyenneté !

Contact : rezeagauchetoute@gmail.com

UMP, NC, DD Ensemble pour Rezé

« The Artist »

Premier budget et notre Maire doit montrer son talent d'artiste. La situation économique et sociale de notre pays est grave. En témoignent les chiffres du chômage, le déficit public, plus de 63 000 entreprises qui ont fermé leurs portes en 2014, le pacte de responsabilité mort-né ; puisque reposant sur une analyse des ressorts économiques erronés. Tous les indicateurs sont au rouge et les perspectives nationales ont de fortes conséquences au niveau des collectivités locales. Ainsi, les promesses de campagne sont renvoyées aux calendes grecques et aujourd'hui c'est la réalité qui s'impose :

- La Dotation globale de fonctionnement va subir une forte baisse (- 1,4 M€).
- Des doutes subsistent sur la pérennité de la dotation de solidarité urbaine puisque notre potentiel fiscal croît, mais les taux d'imposition, déjà parmi les plus hauts, ne peuvent être augmentés. Les effets immédiats se traduiront par une diminution du niveau d'assistance sociale.
- Incertitude pour financer l'amélioration prévue de l'accueil périscolaire.
- Incertitude de la pérennité du fonds d'amorçage des rythmes scolaires ; réforme non financée dont on discute beaucoup et qui plombe aussi le budget.
- Une diminution non annoncée mais inévitable des subventions aux associations.

La majorité parle désormais de rigueur de gestion, soit ! Qu'elle se l'applique à elle-même et qu'elle revienne sur la dotation de smartphones de tous les élus qui en feraient la demande. Parce que si notre horizon économique est gris, la gestion de notre commune ne peut se faire qu'en noir ou blanc. Salut l'artiste.

Les élus « Ensemble pour REZÉ avec Philippe Seillier »
www.reze-avenir.fr Tél. 06 62 14 63 48

POMPIERS : 18
POLICE : 17
URGENCES MÉDICALES : 15
AMBULANCES : 15
SAMU SOCIAL : 115
PHARMACIENS DE GARDE : 32 37

état civil

NAISSANCES

Du 17 novembre au 16 décembre 2014 :
 Naël Drouard ; Maya Leroy ; Juliette Jaafar ;
 Olivia Martin ; Ayden Vaslet ; Albe Yannou ;
 Marcus Parent ; Adèle Chatellier-Vasseur ;
 Najma Moussa Abakar ; Samuely Massamba
 Kimfuta ; Ilyana Olivier ; Énora Calloch ;
 Quentin Bousseau ; Julia Arnaud ; Melvyn Le
 Flahec ; Myrtille Logodin ; Léo Lechevallier ;
 Marceau Grenon ; Yliana Rodrigues ; Ethan
 Vincent ; Abel Chesneau ; Idriss Carriou
 Lino Doumkio ; Jeanne Cammerman ; Nolan
 Omnes ; Elliott Le Pinru ; Jude Almi Gourhand ;
 Léanna Robin ; Hugo Sarraimaïna.

MARIAGES

Hors Rezé : Louis Reneaume et Sarah
 Lelièvre ; Amine Agred et Nadjet Belag ; Yann
 Evano et Delphine Coutant.
À Rezé du 15 décembre 2014 au
10 janvier 2015 : Gwenaël Le Petitcorps et
 Céline Carré ; Nathan Laurent et Mariette
 Guei ; Julien Vialleix et Claire Jacquart ;
 Karim Merahi et Heidi Bondon.

DÉCÈS

Du 19 novembre au 22 décembre 2014 :
 Paul Raguideau, 91 ans ; Stéphane Besnard,
 48 ans ; Evan Mérignat, 1 an ; Gilberte
 Enaudeau, 95 ans ; Henri Favreau, 91 ans ;
 Alain Bochereau, 63 ans ; Mathis Nerrière,
 2 ans ; Michel Palas, 87 ans ; Khosbayer
 Baasansuren, 36 ans ; Geneviève Vittu
 née Bordillon, 92 ans ; Denis Job, 63 ans ;
 Virginie Poupon, 40 ans ; Jean-Christophe
 Gatesoupe, 58 ans ; Claude Mongin, 81 ans ;
 Michel Diaz, 68 ans ; Josette Le Tonquèze
 née Carvazo, 78 ans ; Jeannine Endréo née
 Dumont, 89 ans ; Marcel Cadio, 90 ans ;
 Monique Bulteau née Rimbart, 82 ans ;
 Reine Pollet née Cochetel, 89 ans ; Hubert
 Douillard, 78 ans ; Roger Grandjean, 92 ans ;
 Michel Bordais, 80 ans ; Suzanne Gouédard
 née Gidel, 93 ans ; Marylène Brément
 née Daré, 62 ans ; Jean Briand, 70 ans ;
 Chantalle Boutin née Brossard, 67 ans ;
 Nicole Taillandier née Serenne, 75 ans ; Bruno
 Charpy, 86 ans ; Marie-Claire Deniaud née
 Piffeteau, 84 ans ; Paul Guérineau, 89 ans ;
 Marguerite Ménard née Moreau, 99 ans ;
 Raymonde Brosseau née Chauvet, 90 ans ;
 Joël Ricoul, 76 ans ; Renée Gendrot née
 Métairaux, 93 ans ; Émilienne Bouleau née
 Bugel, 86 ans ; Bernard Vassener, 74 ans ;
 René Terrien, 87 ans.

Les rendez-vous de la Maison du DD

Cinq ateliers créatifs : fabrication de déguisements en récup' (4 février) ;
 création de maquillage et pâte à modeler naturels (18 février) ; cuisine du
 monde (21 février) ; fabrication d'écharpes au tricot à bras (21 février) ;
 fabrication de livrets végétaux (28 février).

Des rendez-vous pour faire des économies d'énergie : atelier « comment
 réduire sa facture d'électricité » (17 février) et permanence de thermographie
 et d'éco-conseils (28 février).

Ateliers créatifs : 1€ (- 12 ans) et 2€. Permanence thermographie et atelier
 réduire sa facture d'électricité : gratuit. Maison du DD (rez-de chaussée
 de la médiathèque Espace Diderot) : 02 40 13 44 10.



Les ateliers créatifs
 de la Maison du
 développement durable.

Contact des élus de quartier

Les élus de quartier sont à l'écoute
 des habitants. Si vous souhaitez
 échanger avec eux, n'hésitez pas
 à prendre rendez-vous auprès
 du secrétariat des élus.

Adjoint de quartier Château / Rezé-
 Hôtel de ville / Trememoutt-Les
 Isles :

Dominique Poirout, 02 40 84 43 63
 Conseiller référent Château : Ina Sy,
 02 40 84 43 62

Conseiller référent Rezé-Hôtel
 de ville : Didier Quéraud,
 02 40 84 43 62

Conseiller référent Trememoutt-
 Les Isles : Charlotte Prévot,
 02 40 84 43 62

Adjoint de quartier La Houssais /
 Ragon : Samuel Landier,
 02 40 84 43 63

Conseiller référent La Houssais :
 Philippe Puiroux, 02 40 84 43 62
 Conseiller référent Ragon :

Véronique Charbonnier,
 02 40 84 43 47

Adjoint de quartier La Blordière /
 Pont-Rousseau :
 Colette Reclus, 02 40 84 43 62

Conseiller référent La Blordière :
 Claude Lumineau, 02 40 84 43 63

Conseiller référent Pont-Rousseau :
 Cécile Gilard, 02 40 84 43 63

Multimédia

Les Jeudis de l'ordi : des rendez-vous
 pour débutants. Au programme :
 la recherche sur Internet.
 Jeudi 26 février 10h. Médiathèque
 Diderot. Gratuit. Rens. 02 40 04 05 37

Le numérique à la carte : pour
 répondre à toutes vos questions
 « multimédia ». Samedi 28 février,
 10h-12h30. Médiathèque Diderot.
 Gratuit. Rens. 02 40 04 05 37

**Inscription scolaire 2015 : un
 numéro de téléphone unique**

Les modalités changent pour inscrire
 vos enfants dans les écoles de Rezé
 à la rentrée 2015. À partir du 12 janvier,
 les démarches sont centralisées par
 la mairie.

Les parents des enfants nés en
 2012 et qui entreront pour la première
 fois à l'école maternelle en septembre
 2015 doivent procéder à l'inscription
 scolaire de leur enfant. Il en va de
 même pour les enfants de maternelle
 ou d'élémentaire qui feront leur
 première rentrée à Rezé à la suite
 d'un déménagement.

Désormais, pour prendre rendez-vous,
 les parents n'ont plus qu'un seul
 numéro de téléphone à composer :
 02 40 84 42 90.

DEMARE
 IMMOBILIER

SYNDIC DE COPROPRIETES
 Location, Gestion locative

Nous sommes à votre disposition
 pour vous apporter un service
 efficace dans la gestion de votre
 copropriété. Venez nous rencontrer.
 Fabienne DEMARE

FNAIM UNIR

35, place des Martyrs de la Résistance - 44400 REZE - **02 51 86 34 80**
 demare.immobilier@orange.fr / www.demare-44-immo.com

SITA AMI SUD & OUEST
SANITRA FOURRIER

- Assainissement
- Maintenance multiservices
- Maintenance et hygiène immobilière
- Contrôle, diagnostic et réhabilitation de réseaux
- Maintenance industrielle et pétrolière
- Collecte, transport et traitement des déchets industriels dangereux
- Dépollution

NANTES
 02 51 71 60 00

Rezé
 MENSUEL

magazine municipal

réservez
 votre emplacement publicitaire
 au **02 40 84 42 99**

diffusé à
 23000 exemplaires
 chaque mois



Vacances :
la piscine gratuite
 pour les Rezéens de moins de 18 ans

Sur présentation d'une carte à établir dès maintenant à l'accueil
 de la piscine, muni d'un justificatif de domicile récent, du livret
 de famille et d'une photo d'identité.

Renseignements 02 51 89 46 20

